ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

prophylaxie

Question écrite n° 36845

Texte de la question

M. Yvan Lachaud alerte Mme la ministre de la santé, de la jeunesse, des sports et de la vie associative sur la santé et les besoins en matière de soins dentaires des enfants handicapés mentaux fréquentant un institut médico-éducatif (IME). Le constat s'avère particulièrement préoccupant, tant au niveau de la prise en charge de l'hygiène bucco-dentaire des enfants, que du manque de praticiens spécialisés pour les soins adaptés à ces enfants, ou encore de la situation des établissements hospitaliers assurant l'accessibilité aux équipements. Ainsi, il n'est pas rare que certains enfants handicapés mentaux se voient proposer des rendez-vous, en vue d'une intervention chirurgicale, avec plus d'un an de délai, faute de praticiens et de structures d'accueil spécifiques en milieu hospitalier, ce qui provoque une détérioration alarmante de leur état de santé. Il lui demande donc quelles mesures le Gouvernement compte engager pour améliorer la santé bucco-dentaire des enfants en IME et EEAP (établissement pour enfants et adolescents polyhandicapés) et, plus généralement, des personnes handicapées nécessitant une approche adaptée.

Données clés

Auteur : M. Yvan Lachaud
Circonscription : Gard (1re circonscription) - Nouveau Centre
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 36845
Rubrique : Santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse, sports et vie associative
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 2 décembre 2008, page 10367
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)